

## **Fiche descriptive d'une association agréée**

**Nom : « Collectif Régional pour l'Information et la Formation des Femmes » (CORIF)**

145 rue des Stations – 59000 Lille

Tel : 0320547355

Email : [corif@corif.fr](mailto:corif@corif.fr)

Site : [www.corif.fr](http://www.corif.fr)

**Domaine d'intervention : citoyenneté**

**Description :** L'association privilégie les actions visant essentiellement l'aide aux femmes en difficulté. Créée à Lille en 1982, elle s'investit dans des soutiens civiques, sociaux et juridiques. En complément, elle promeut par le biais d'un projet pédagogique l'égalité entre filles et garçons. Les intervenants, tous formés à l'animation de prestation, sont engagés dans des groupes de travail.

**Objectifs :** L'association a pour objet de promouvoir l'égalité professionnelle par des actions de formation à destination des femmes qui sont en recherche d'emploi ; d'accompagner les actions de formation en réalisant des études et des recherches en matière de développement économique local et régional, national ou international. Elle propose des interventions, en lien avec les équipes éducatives des établissements scolaires, sur les champs de l'éducation à la citoyenneté, à la prévention du sexisme.

**Date de l'agrément :** 7 mars 2008

**Suivi 2008/2009 :**

L'association est intervenue dans 8 établissements

Les experts académiques précisent que les animations et les outils pédagogiques de l'association sont exemplaires et efficaces malgré la thématique difficile. Les intervenants ont un bon relationnel. De nombreuses interventions sont coordonnées avec l'ensemble des équipes éducatives. L'action conduite au LP vertes feuilles de St André par le CORIF est à ce titre exemplaire : les élèves acteurs de leur projet tout au long de l'année, ont en effet réalisé une exposition considérée comme remarquable par les experts.

**Suivi 2009/2010 :**

L'association est intervenue auprès de 9 établissements scolaires. Les outils pédagogiques employés, le professionnalisme des intervenants et leur capacité à favoriser les échanges avec le public sont soulignés par l'ensemble des établissements concernés.